



Strasbourg, le 20 juillet 2009

CONTRIBUTION ADHERENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA ZONE EST DES 27 & 28 AOUT 2009 A ORBEY

Un constat factuel partagé

Les propositions de modification du règlement intérieur parvenues à quelques initié(e)s début juillet témoignent d'une situation d'alerte au sein de la structure fonctionnelle d'animation que devrait être notre Région, dénommée, peut-être à juste titre, « *la Zone* » depuis 2002.

Les propositions soumises aux adhérent(e)s les 27 & 28 août prochains à ORBEY, à savoir actuellement celles et ceux de Bourgogne Franche-Comté, Lorraine Champagne-Ardenne, GCE Technologie Nancy, EPS Reims et Alsace :

- limitation drastique du nombre des participant(e)s aux **prochaines AG**, de - **80 %** en moyenne,
- réduction du nombre de membres de la commission & de l'exécutif, de - **43 %**,
- fin de la fréquence minimale trimestrielle de tenue des réunions,
- modification du règlement intérieur par la commission au lieu et place de l'AG,
- Présence de 2 articles re-numérotés concernant les habilitations en trésorerie et la révision des comptes réservée jadis à deux adhérent(s) non membres et désormais du ressort de la commission.

En résumé, dans un contexte de crise économique, sociale et financière sans précédent, il est proposé un **plan de sauvegarde de la Région** au détriment de la base composée de ses adhérent(e)s. Au profit de qui, à quelles fins et pour quelles raisons ?

Aussi, compte tenu d'une structure plus qu'atone depuis près de 4 ans sur notre cœur de métier bancaire, à savoir **la défense de l'emploi et celle de nos adhérent(e)s**, nous revendiquons notre présence sur le « green » et « bord de green » et non sur le « far way » ou encore les « hautes herbes ».

Dernier des premiers ou 1er des derniers ?

Pour autant, il s'agit de ne pas tomber dans le travers patronal de la métaphore de la carte syndicale et celle de golf, notre priorité de la **sauvegarde des emplois** reste tributaire de celle de **notre représentativité**. Nos résultats électoraux récents, IRP, CDN, COS, Conseil de surveillance & MNCE justifient notre analyse, confortée par la Fédération des Banques, de plusieurs sections en situation plus que préoccupante.

Le 1^{er} syndicat de la profession bancaire est en capacité de répondre à nos attentes. Nos avancées, engrangées tant par **les formations** que lors de **travaux communs interprofessionnels** dans le cadre de plans sociaux, en témoignent. Les 22 % d'emplois sauvés et les modalités d'accompagnement aux départs à hauteur d'une prime uniforme de 27.000 € et 1,5 mois de salaire par année d'ancienneté sont à mettre en parallèle avec les propositions actuelles de certaines de nos Caisses. A nous de nous approprier si ce n'était fait, en lien avec notre **Confédération**, les nouvelles règles en matière de « Droits & devoirs des demandeurs d'emploi » suite au mauvais coup législatif de l'été 2008 et celles relatives au RSA, pour ne pas conduire dans l'impasse des collègues en quête de la DRE (dispense de recherche d'emploi) ou de la DORE (dispense de l'offre raisonnable d'emploi).

Syndicat des Banques ou structure parallèle dans la Banque ?

Notre engagement dans les **Syndicats de Banques locaux** doit être entier et non parcellaire, total et non parallèle, la responsabilité juridique, morale et financière inscrite dans leurs statuts apportera le soutien nécessaire et suffisant à garantir nos priorités, en lien avec la **Fédération des Banques**. Pour preuve le récent engagement de notre Fédération dans le dossier du rapprochement BPCE ou encore le soutien des syndicats, parfois en intervention volontaire, dans le dossier des Primes de Durée d'Expérience, Primes Familiales et Primes de Vacances devant la juridiction.

Si nous avons choisi une autre voie, nous aurions répondu au chant des sirènes d'un syndicalisme prolétaire de lutte des classes dès 2001 ou encore à celui d'une recomposition du syndicalisme de lutte, courant 2003.

« Écrire notre histoire à la 1^{ère} personne » dit la chanson. Si toutefois l'ennui venait encore à nous guetter, de **prochaines opportunités nationales, fédérales, interprofessionnelles ou confédérales restent ouvertes, en concertation avec le syndicat.**

pour les adhérent(e)s à la contribution : Jean-François Oberlen

NB: cette contribution a été adoptée par l'Assemblée Générale de la Zone Est, le 28.08.09.